



Québec, le 19 octobre 2020

Monsieur Claude Doucet
Secrétaire général
Conseil de la radiodiffusion et des
télécommunications canadiennes
Ottawa (Ontario) K1A 0N2

Monsieur le Secrétaire général,

En réponse à l'Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2020-336, et conformément à la procédure indiquée, le ministère de la Culture et des Communications du Québec soumet les commentaires joints à la présente lettre concernant la demande de l'Association canadienne des radiodiffuseurs que les radiodiffuseurs canadiens obtiennent un allègement réglementaire dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, mes salutations distinguées.

Marie Gendron

p. j.

N/Réf. : 39080